

3894

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

**CHARLES GÉRARD**

LUE AU COMITÉ DU MUSÉE HISTORIQUE

dans sa séance du 16 Novembre 1877

PAR

**X. MOSSMANN**

---

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEUVE BADER ET C<sup>o</sup>

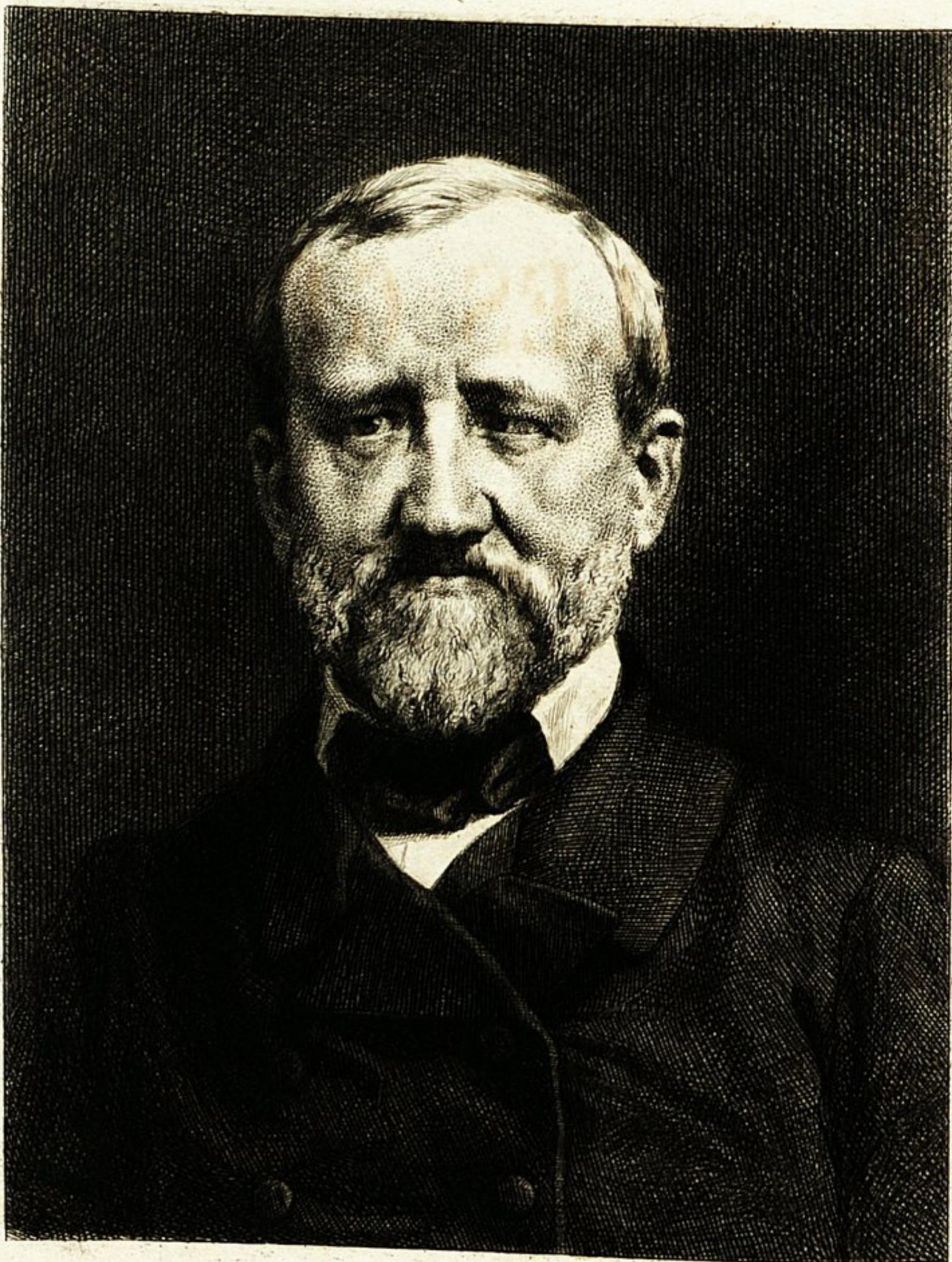
—  
1878

128

~~Bibliothèque Alsatique et Généalogique  
André GANTER 68790 Morschwiller le Bas  
Num. entrée : 697 date : 11.12.1984  
B I O G R A P H I E S  
\*\*\*\*\*~~

~~3150~~

CHARLES GÉRARD



A. Gilbert Del.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

**CHARLES GÉRARD**

LUE AU COMITÉ DU MUSÉE HISTORIQUE

dans sa séance du 16 Novembre 1877

PAR

**X. MOSSMANN**

---

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEUVE BADER ET C<sup>o</sup>

—  
1878

**MESSIEURS,**

Il y a des hommes qui ne nous ont jamais appartenu, et que nous ne réclamerons pas moins comme nôtres. Tel est Ch. Gérard, dont la mort a été ressentie même parmi ceux qui ne le connaissent que par ses écrits. Pour vous entretenir de lui, il m'aurait suffi de m'inspirer de mon affection et de mes regrets. L'appel que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, m'a déterminé à hâter la rédaction de la notice que je comptais consacrer à celui dont je m'honorerai toujours d'avoir été l'ami. Puisse-t-elle être digne de lui et de vous!

Charles-Alexandre-Claude Gérard est né à Longwy, le 24 janvier 1814. Son père était lorrain, sa mère était du Palatinat; il tenait donc de deux races que le malheur des temps a rendues ennemies, mais qui, en se mêlant, ont souvent procréé des enfants dont les facultés sont comme la synthèse des meilleures qualités de leur double souche. Peu après la naissance de Charles, la famille vint s'établir à Sainte-Marie-aux-Mines. C'est donc à juste titre qu'il a pu se réclamer de l'Alsace comme d'une seconde patrie.

Comment fit-il ses études, dans une petite ville qui n'avait pas de collège? C'est ce que j'ignore. Elles n'étaient évidemment qu'ébauchées quand sa destinée le lança dans la vie réelle. Il a été dans le commerce; mais bientôt il découvrit d'autres voies plus en rapport avec ses goûts, passa dans le journalisme, toucha aux études historiques sous les auspices d'Augustin Thierry. La mort d'un frère aîné, qui était secrétaire de la mairie de Sainte-Marie, lui ouvrit sa succession et le ramena dans la maison paternelle. Au moment où il prenait possession de l'emploi, la ville avait à résister aux revendications de ses annexes, qui demandaient à être érigées en commune; le nouveau secrétaire rédigea un exposé des faits, qui lui mérita tous les suffrages de l'un des maîtres du barreau de Colmar, notre éminent confrère M. I. Chauffour.

Ce fut là sans doute ce qui décida de la carrière définitive de Ch. Gérard. Il voulut faire son droit, renonça à ses fonctions et vint s'établir à Colmar, où il s'était marié le 29 juillet 1840; mais, avant de pâlir sur le *Corpus juris*, il fallait combler les lacunes de ses premières études et passer l'examen du baccalauréat. Tout en s'y préparant, il entreprit à la bibliothèque de Colmar des recherches sur la guerre de Trente-Ans en Alsace. S'il n'en a rien publié, il acquit du moins la certitude qu'on ne peut traiter, ni cette période, ni aucune partie de nos annales, sans recourir aux sources inédites, sans pénétrer dans nos archives.

Après avoir soutenu à la Faculté de Strasbourg, le 22 août 1845, sa thèse pour la licence, Ch. Gérard revint à Colmar, où il se fit recevoir au barreau. Il commençait à s'y faire remarquer, quand éclata la révolution de 1848. Comme tous les libéraux contemporains, il applaudit à la chute d'un régime qui, à la faveur du cens électoral, tenait les meilleurs citoyens à l'écart des affaires, au profit des classes dirigeantes dont nous pouvons encore apprécier, à leurs œuvres, l'esprit politique et la capacité. On lui offrit et il accepta le poste de sous-commissaire du gou-

vernement provisoire à Altkirch, d'où il fut envoyé plus tard à la sous-préfecture de Saverne.

Il fut révoqué à la suite de l'élection du 10 décembre; mais ses administrés avaient conservé bon souvenir de l'homme et du magistrat et, lors des élections pour l'Assemblée législative, en 1849, le Bas-Rhin lui confia le mandat de représentant du peuple.

Dans toutes les circonstances où il s'est trouvé, comme avocat, comme fonctionnaire, comme député, Ch. Gérard trouvait moyen de faire sa part à l'étude. Chez lui, la curiosité — qui est le commencement de la sagesse — était constamment en éveil, et sa facilité de travail lui a permis d'aborder les sujets les plus variés. A Paris, il hanta les bibliothèques et les archives pour le moins autant que le palais législatif, et il se fit un butin dont il devait tirer bon parti dans la suite. Pour le moment, ces habitudes studieuses lui valurent sans doute d'être épargné, lors du coup d'Etat du 2 décembre.

Le barreau était pour lui un refuge toujours ouvert. Il renonça à la politique et revint à Colmar, où son cabinet devint bientôt l'un des plus importants de la vieille ville parlementaire. Comme toujours, il menait ses recherches de front avec les affaires et, dès 1853, il publia un excellent *Annuaire du département du Haut-Rhin* (Colmar, V<sup>e</sup> Decker, in-12), précédé d'une notice sur les anciens annuaires du département, où l'on reconnaît le tact du bibliophile et le savoir de l'homme qui possède son sujet.

En 1854, Ch. Gérard fit paraître, texte et traduction, en collaboration avec M. Liblin, *les Annales et la Chronique des Dominicains de Colmar* (Colmar, V<sup>e</sup> Decker, in-8°). Ce précieux monument de l'histoire n'avait plus été publié depuis que son premier éditeur, Urstisius, l'avait compris dans sa collection de *Scriptores*, et ce fut une grande joie parmi les travailleurs de pouvoir enfin consulter ces vieux témoignages dans un volume

séparé. Dans leur préface, les nouveaux éditeurs faisaient, dès cette époque, un pressant appel au public, pour qu'il encourageât la publication d'autres chroniques alsaciennes.

Tout cela, y compris quelques articles de revue, témoignait d'une sincère ardeur, allant jusqu'à l'esprit d'entreprise, pour l'histoire de notre pays, plutôt que d'un talent vraiment original. Ce qui mit tout d'un coup Ch. Gérard hors de pair, ce fut son *Ancienne Alsace à table*, qui parut dans la *Revue d'Alsace*, de 1853 à 1862, et dont les onze chapitres furent réunis en volume sous cette dernière date (Colmar, C. Decker, in-8°). C'était une merveilleuse mise en œuvre de matériaux dont Ch. Gérard avait seul compris la valeur. Sur ce fond un peu terne, il répandit comme une broderie toutes les fantaisies de son esprit, toutes les souplesses de son style et de sa plume, et il arriva à produire ainsi un livre que, sans compter son mérite comme tableau de mœurs, on peut hardiment placer à côté des chefs-d'œuvre connus de la littérature épulaire. Il ne semblait pas cependant d'abord devoir faire son chemin hors de l'Alsace. Son horizon était si borné, les recherches si spéciales, que ni l'auteur ni ses amis ne s'attendaient à lui voir franchir les frontières de la province. Il réussit au dehors sans publicité, sans réclame, rien que par le plaisir que sa lecture donnait aux amateurs. Au bout de peu d'années, l'édition était épuisée, et notre excellent Gérard constata, avec un légitime orgueil, que son volume était devenu une rareté bibliographique.

Il s'y connaissait. Indépendamment de ses études, il charmait ses loisirs en formant une bibliothèque exclusivement consacrée à l'histoire d'Alsace. A cette époque, sauf quelques ouvrages de fond dont les hommes d'études se contentaient, ces livres n'avaient pas encore pris sur le marché la valeur qu'ils ont aujourd'hui. Les ouvrages les plus précieux étaient peu demandés et, grâce à ses relations, grâce à des recherches soutenues pendant nombre

d'années, Ch. Gérard était parvenu à réunir, sinon la plus belle — il faut réserver ce superlatif pour le cabinet de M. I. Chauffour — du moins l'une des collections les plus complètes qu'un ami de notre histoire pouvait rêver. Il la tenait constamment au courant, et il dressa pour son usage un catalogue méthodique, dont tous les connaisseurs ont apprécié l'ingénieuse classification. Plus tard, quand il eut épuisé à peu près toute la littérature historique de l'Alsace, lui-même se lassa de ces richesses qu'il ne pouvait plus accroître; il les vendit à la bibliothèque royale de Berlin, pour pouvoir recommencer la collection sur nouveaux frais et se donner la joie de retrouver ses bonnes fortunes d'autrefois. La seconde bibliothèque alsatique de Ch. Gérard comprend aujourd'hui 4100 volumes.

Fidèle au plan qu'il avait conçu lors de la publication des *Annales de Colmar*, Ch. Gérard fut, avec M. I. Chauffour, le promoteur d'un projet de publication de nos chroniques inédites, sous les auspices de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Ce fut lui qui dressa l'inventaire de ce que nous possédions encore, à cette époque, de documents de ce genre. Malheureusement, la société, qui reçut ce projet tout élaboré du sous-comité de Colmar, ne se reconnut pas la mission de pourvoir à la conservation de cette sorte de monuments, les plus fragiles de tous — la destruction de la bibliothèque de Strasbourg l'a bien démontré — et, faute d'une subvention qui n'aurait fait aucun tort à sa prospérité, l'entreprise fut abandonnée. Plus tard seulement, quand la perte de tant de manuscrits précieux eut singulièrement restreint la tâche, l'œuvre qui avait paru trop lourde à une vaste association, a été reprise sans appui et sans autre encouragement que la bonne volonté du public. Aujourd'hui, la collection comprend un certain nombre de volumes pleins d'intérêt pour l'histoire de Strasbourg, de Colmar

et de Guebwiller, et se poursuivra, je l'espère, par les soins de mes amis, MM. Rod. Reuss et Julien Sée.

Dans le même temps où Ch. Gérard s'occupait de ce projet, un de ses amis publia séparément, en 1869 et en 1870, ses deux études sur la bataille d'Entzheim et sur celle de Türckheim, qui avaient paru précédemment comme articles de revue.

La guerre de 1870 fut pour Ch. Gérard une épreuve d'autant plus douloureuse, qu'il s'était bercé de l'espoir d'une issue toute différente. Dès le premier moment, avant qu'on pût faire des élections, il avait été appelé à siéger parmi les notables à l'hôtel-de-ville de Colmar. Comme partout ailleurs, dans le naufrage général, la commune était restée seule à son poste, et elle dut pourvoir à toutes les nécessités de ces cruels moments. On se relayait pour que la ville ne fût jamais sans représentant. Ch. Gérard prit sa part dans l'accomplissement de ce devoir, toujours ferme en apparence, mais le cœur brisé. Il ressentait dans toute leur amertume ces coups qui, à Frœschwiller, à Strasbourg, à Gravelotte, à Sedan, à Metz, décidèrent du sort de l'Alsace.

Quand l'annexion fut un fait accompli et que le retour à un régime légal permit de reconstituer le conseil municipal, le suffrage de ses concitoyens lui confirma le mandat qu'il n'avait tenu jusque-là que de la cooptation. Son passage dans l'administration communale lui donna lieu de rédiger, au nom du conseil, un mémoire pour demander le maintien de la cour d'appel à Colmar. Le gouvernement fit droit à cette requête et, mieux que cela, en réorganisant la justice en Alsace-Lorraine, par la loi du 14 juin 1871, il s'appropriâ entièrement les vues de Ch. Gérard. Plus tard, le nouvel édile présenta encore un rapport sur le nom des rues, que les circonstances donnaient lieu de modifier. L'un et l'autre travail ont eu les honneurs de l'impression.

Ch. Gérard n'était pas communicatif sur l'objet et la nature de ses études. Au milieu des désastres que nous avons traversés, il y

avait trouvé la consolation qu'elles ne refusent à personne. Quelquefois, dans la conversation, il indiquait sa préférence pour tel ou tel sujet. « On en pourrait faire quelque chose », disait-il. C'est à peine si ses intimes y faisaient attention, et surtout ils ne se doutaient pas que l'aimable écrivain avait compris ce travail dans ses recherches, qu'il avait recueilli d'importants matériaux, que son manuscrit était prêt. Cette surprise, Ch. Gérard la leur a fait éprouver en publiant son *Essai d'une faune historique de l'Alsace* (Colmar, Eug. Barth, 1871, in-8°) qui, en apparence, était si étranger à ses études. Ses amis même n'eurent connaissance de son travail, que quand il fut sous presse. C'est un livre qui, pour le charme, peut rivaliser avec l'*Ancienne Alsace à table* et qui renferme des pages dignes de Toussenel.

A ce besoin d'une diversion qui produisit la *Faune*, nous devons encore un autre livre, auquel Ch. Gérard travaillait depuis longtemps sans en faire mystère. Ce sont les *Artistes de l'Alsace pendant le moyen-âge* (Colmar, Eug. Barth, in-8°), dont les deux volumes parurent en 1872 et en 1873. C'est une œuvre d'érudition, qui a coûté à l'auteur des recherches immenses, mais dont certaines hardiesses conjecturales ont d'abord étonné la critique. Les *Artistes alsaciens* resteront comme un livre à consulter, qui a sa place marquée dans les bibliothèques et que tous les travailleurs devraient avoir sous la main.

Après l'annexion de l'Alsace, Ch. Gérard hésita longtemps sur le parti qu'il prendrait. Dans le principe, le barreau de Colmar avait décidé de rester au poste où les événements l'avaient trouvé. Puis les avis se partagèrent, et Me Gérard fut du nombre de ceux qui prirent le chemin de l'exil. Ce fut un déchirement dont aucun de ses amis n'a perdu le souvenir; lui-même en a consigné l'impression dans un fragment d'autobiographie sur lequel j'aurai à revenir

Il retourna dans sa première patrie, en Lorraine, et rouvrit son cabinet à Nancy.

Dans ce milieu si différent, son succès fut prompt. Comme à Colmar, il fut bientôt au premier rang. Ainsi que l'a dit son confrère, M. Depéronne, quand il plaidait, c'était un jour de fête au palais. On admirait sa science du droit, sa force, son esprit qui s'alliait avec une certaine finesse naïve, sa verve qui n'excluait pas le calme; avec cela, au plus haut point, le don de bien dire, toutes les politesses du langage, toutes les élégances de la parole.

A ce brillant orateur, à cet écrivain si littéraire, à cet historien consommé, lauréat de l'Institut, l'Académie Stanislas s'empressa d'ouvrir ses portes.

Ch. Gérard avait tout ce qu'il fallait pour lui faire honneur. Au moment de son admission, la docte compagnie s'occupait plus particulièrement de l'étude des patois lorrains et, à l'une des premières séances auxquelles il assista, le nouvel académicien eut occasion de prendre la parole. Ce sujet, comme tant d'autres, lui était familier, et il en discourut avec une telle compétence, que ses confrères le nommèrent d'emblée rapporteur de la commission.

Il y avait donc un rapport à faire. Ch. Gérard savait ce qu'il y avait à dire, mais des semaines et des mois se passèrent sans qu'il trouvât le temps de l'écrire. Quand le jour vint de présenter le malheureux rapport, rien n'était prêt, rien n'était fait. M. le rapporteur ne se rendit pas moins à la séance avec les matériaux qu'il avait entre les mains, s'assit au bureau et rendit compte de vive voix de l'état de la question.

Ses confrères l'écoutèrent religieusement jusqu'au bout. Le président se rendit leur interprète, en remerciant M. Gérard de l'excellent travail qu'il venait de présenter, et lui en demanda le dépôt.

Mais *verba volant*. On peut s'imaginer l'étonnement des assis-

tants, quand le peu zélé rapporteur avoua que son rapport n'était pas écrit.

Cédant aux sollicitations de ses amis, Ch. Gérard consentit enfin à donner une nouvelle édition de son *Alsace à table*. Elle vient seulement de paraître, en un magnifique volume, imprimé à Nancy, chez Berger-Levrault et Co. Sauf quelques coups de rabot dans le texte, comme l'auteur s'exprime lui-même, elle ne diffère de la première que par une préface, qui peut être considérée comme ses adieux à l'Alsace. Quoique vous la connaissiez tous, permettez-moi, messieurs, d'en citer cette page :

« Lorrain de naissance et d'origine, la destinée me prit, à l'âge de 2 ans, pour me conduire en Alsace. J'ai commencé à sentir, à souffrir, à penser, à vivre véritablement dans ce pays que Dieu a si longtemps comblé de tous ses bienfaits, de toutes ses protections. Cinquante-six années de mon existence s'y sont écoulées, paisibles, heureuses, remplies par l'étude, le travail, le devoir. Mes enfants y sont nés. Plusieurs fois, dans les jours de crise et de tempête, la confiance publique m'a appelé à concourir à l'administration politique du pays, et le département du Bas-Rhin m'a investi de l'honneur suprême du mandat législatif. Comment ce long cycle, qui contient toutes les sensations de l'âme, tous les efforts de l'esprit, les jours où l'on a aimé et ceux que la douleur a marqués de son empreinte salutaire; qui résume tout le développement d'un être humain, d'une créature de Dieu, depuis les premiers éveils de l'intelligence et du cœur, si vifs et si avides, jusqu'à la maturité méditative qui annonce la moisson prochaine de la mort; comment ce long cycle aurait-il pu faire de moi autre chose qu'un véritable et fidèle Alsacien? Je le suis encore devenu davantage, plus profondément et avec une passion accrue, depuis la sombre date qui a bien pu porter les poteaux allemands dans les Vosges, mais qui est impuissante à retrancher les cœurs alsaciens de la patrie française.

« Quand l'heure de l'inévitable séparation s'annonça, je quittai le pays qui m'avait si généreusement adopté. Je n'avais point à délibérer sur le choix de celui auquel je demanderais l'hospitalité. La raison me l'indiquait, en même temps que mon cœur se tournait naturellement vers lui. Je rentrai dans le département où je suis né. Plus heureux que les autres émigrés, l'exil me ramenait à mon berceau; je retrouvais ma petite patrie dans la grande. Le bruit et le mouvement des départs ordinaires ne convenaient pas à mon esprit attristé, à mon cœur douloureusement attendri. J'avais besoin de silence, de recueillement, de solitude. Au lieu de suivre la route de fer, tumultueuse et desservie par les uniformes germaniques, je pris mon chemin par une des plus belles vallées alsaciennes; une voiture portait la famille; plusieurs grands chars, véritables maisons faites pour les exodes, suivaient avec les meubles et avec les livres. Tout fuyait ensemble, le long du torrent écumeux gonflé par les pluies d'automne, à l'ombre des sapins séculaires, les êtres pensants absorbés par les souvenirs de ce qui allait être le passé, les vieux serviteurs inanimés de ce qui avait été une maison joyeuse et vivante, roulant avec indifférence derrière les âmes qui souffraient. La traversée par les Vosges dura six heures; je les trouvai trop courtes pour goûter à fond mon affliction, pour savourer dans toute sa plénitude l'amertume sans nom où se noie le cœur d'un homme, d'un père qui emporte ses pénates devant l'étranger victorieux. A midi, je touchai le col qui sépare la Lorraine de l'Alsace, la France du nouvel empire de Guillaume. L'esprit était ferme, mais l'âme succombait. Un dernier regard à travers des larmes brûlantes tomba sur ma pauvre Alsace et lui dit adieu.....

« Cinq années me séparent déjà des émotions de cette journée. Le vieil arbre a triomphé de la transplantation tardive et s'est enraciné dans la terre natale. »

Eh bien! non; notre pauvre Gérard se faisait illusion : le vieil

arbre ne résista pas à la transplantation et il ne devait prendre racine que dans la tombe.

Peu de semaines après avoir écrit sa préface, Ch. Gérard prononça son discours de réception à l'Académie Stanislas. Pour la première fois, il se fatigua de parler, et les siens furent frappés de l'altération de ses traits. Tout en corrigeant les dernières feuilles de *l'Ancienne Alsace à table*, il dut prendre les soins du médecin. Quand son livre fut prêt à paraître, et que les exemplaires qu'il destinait à ses amis, n'attendaient plus, pour leur être remis, que leurs noms tracés de sa main, il s'alita, s'affaiblit de plus en plus et mourut le 24 août 1877, à l'âge de 63 ans.

La mort de Ch. Gérard est une grande perte. Il ne s'agit pas de ses amis; l'exil le leur avait déjà enlevé, et la mort a plutôt abrégé qu'augmenté la distance qui nous séparait de lui. C'est de l'Alsace et de nos communes études que je veux parler. Ch. Gérard est mort dans toute la plénitude de ses facultés, dans toute la maturité de son talent. Il avait amassé de nombreux matériaux, auxquels l'ouvrier qui aurait pu les mettre en œuvre fera toujours défaut. Et, j'en atteste mes souvenirs, il y avait la substance de plus d'un beau volume. Les archives de Colmar en ont eu le dépôt pendant la guerre, et ces glanes, recueillies de tous côtés, à l'ombre des grands rayons de livres, dans la poussière des chartriers, formaient le contenu de plusieurs cartons. Mais existent-elles encore? Si, comme j'ai lieu de le craindre, ces notes colligées pendant tant d'années n'ont pas été conservées, nous aurions surtout à déplorer la perte des documents qui auraient servi à la continuation des *Artistes alsaciens*.

Une seule chose nous reste de lui : ce sont les matériaux sur la topographie du vieux Colmar, qu'il m'a laissés et que je ne cesse de compléter; ce travail me reporte aux meilleures heures que j'ai passées avec Ch. Gérard, celles où je l'ai possédé seul dans mon cabinet des archives, et, si je ne puis plus le faire

paraître sous notre double nom, du moins conservera-t-il le souvenir de sa précieuse collaboration.

Ce qu'il nous a donné personnellement de son vivant, suffira pour le faire vivre dans la mémoire de ses compatriotes alsaciens. Il sera aisé, même à ceux qui ne l'ont pas connu, de dégager de ses écrits l'image de ce curieux érudit et disert, de cet écrivain si littéraire, de cet aimable causeur qui relevait d'un trait si vif la mise en œuvre de ses livres, et qui, au besoin, ne reculait pas devant un paradoxe, quand il sentait le besoin de réveiller et d'exciter l'esprit de ses lecteurs.

A ne considérer que la trame de ses écrits, rien n'est moins convenu que son style, et cependant il n'y a peut-être pas une nuance que le goût le plus pur ne puisse avouer. A cette plume si alerte, si facile, si abondante, les clichés, la phrase académique, la période soutenue répugnent. Il n'y a nulle part l'enseigne d'une école. L'unique souci de l'écrivain était de rendre sa pensée claire et limpide, ondoyante et diverse, telle qu'elle jaillissait de son sujet et de son cerveau.

Comme lettré, Ch. Gérard tient de sa double origine. Il n'est pas, en Alsace, le premier représentant de cette culture mixte, croisée d'allemand et de français, qui a produit, d'une part, Jean Fischart, Moscherosch, Pfeffel; de l'autre, Ramond de Carbonnière, Grandidier, Golbéry, Nefftzer. Ce sont là les devanciers de Ch. Gérard et, dans le classement, il n'est certainement pas au dernier rang.

